

CHARTRE du BADISTE RSC

Equipements :

- Chaussures de sport d'intérieur avec semelles non marquantes **obligatoires**
- Vêtements adaptés à la pratique du badminton
- Bouteille d'eau
- Raquette
- Les volants sont fournis par la RSC

Pendant la séance :

A toutes et à tous, la convivialité est souhaitée. Se conformer aux recommandations des animatrices.

Seules les personnes licenciées à la RSC sont autorisées à venir jouer.

Les adhérent(e)s participent à la préparation des terrains : installation des poteaux et filets à l'arrivée et retrait des poteaux et filets à l'issue de la séance.

Lors des déplacements dans la salle, respecter les limites des terrains pour ne pas gêner les joueurs.

Ne pas laisser des volants sur les courts pour éviter les risques de chute.

Poser la raquette à plat sur le sol et en dehors des limites des terrains pendant les ateliers.

Conseils pratiques :

Ayez un bon état d'esprit, respectez les locaux, ramenez vos déchets chez vous.

Conserver avec vous : pièce d'identité, carte vitale et ordonnance éventuelle, licence, passeport santé (à récupérer sur le site de la FFRS).

La participation aux séances de badminton organisées par la RSC sous-entend l'acceptation et la mise en pratique de ces règles.

En cas d'annulation d'une séance ou information sur le lieu de la séance :

Vous serez prévenus par mail et/ou via le groupe WhatsApp : consulter votre messagerie pour savoir si la RSC vous a envoyé un mail ou, au besoin, contacter les animatrices.